



Experts mondiaux en traitement de l'eau

COMMUNIQUÉ

Ovivo obtient deux contrats majeurs d'une valeur de plus de 14 millions \$ pour des solutions de traitement d'eau ultra-pure

Montreal, Canada, le 9 décembre 2015

Ovivo Inc. ("Ovivo") a remporté deux importants contrats pour une valeur combinée de plus de 14 millions \$ canadiens dans le marché de l'électronique en Asie.

Le premier contrat comprend la conception et la livraison d'équipements pour un système de traitement d'eau ultra-pure (« UPW »), incluant l'agrandissement de la capacité de l'usine UPW actuelle et de sa boucle de distribution, ainsi que l'ajout d'équipements technologiques permettant de procéder à la récupération de l'eau. La livraison du système est prévue pour la fin d'année 2016.

Le deuxième contrat comprend la livraison d'équipements et de services UPW permettant d'augmenter la capacité de production, incluant un système de polissage de l'eau à un niveau de grande pureté. La livraison de ce projet est prévue pour avril 2016.

« Nous sommes heureux d'avoir été choisis par des fabricants de semi-conducteurs de premier plan pour exécuter ces deux contrats d'envergure en Asie, une région où l'on observe une demande croissante pour des solutions de traitement des eaux et des eaux usées, et où nous pouvons tirer parti de notre expertise locale et de notre plateforme intégrée mondialement », a déclaré Marc Barbeau, président et chef de la direction.

À propos d'Ovivo :

Ovivo Inc. est une société internationale qui se consacre au traitement de l'eau et des eaux usées. Elle offre des solutions technologiques complètes, de même que des services et de l'équipement adaptés aux besoins spécifiques de ses clients. Ovivo exerce ses activités dans plus de 15 pays et compte plus de 800 employés. Ovivo Inc. est une société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous les symboles OVI.A et OVI.B. www.ovivowater.com

Avis concernant les déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la direction peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier », « viser », « estimer » et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, notamment à la mention de certaines hypothèses. La direction d'Ovivo tient à préciser que les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et futurs d'Ovivo diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été faits en date des présentes, et à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction d'Ovivo n'assume aucune obligation quant à leur mise à jour.

De l'information sur les facteurs de risque auxquels est exposée Ovivo Inc. est fournie à la rubrique 12 « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, accessible sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de la Société (www.ovivowater.com).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Marc Barbeau

Président et chef de la direction

Tél. : + 1 514 284-4238

Pierre-Marc Sarrazin

Directeur, finances corporatives et trésorerie

Tél. : + 1 514 284-7208

pierre-marc.sarrazin@ovivowater.com